

Le droit d'asile

La formation sur le droit d'asile donne des repères aux personnes qui accompagnent les demandeur·ses d'asile afin d'accéder à la demande d'asile, faire valoir leurs droits et éviter les pièges tendus par l'administration française: du dépôt de la demande auprès de l'OFII et la préfecture, à la procédure de reconnaissance devant l'OFPPA et la CNDA, en passant par les conditions matérielles d'accueil, cette session répondra aux principales difficultés rencontrées à ces différentes étapes, notamment au moyen de conseils techniques et pratiques et des possibles contentieux.

Durée : 14 heures (jours)

Profils des stagiaires

- Juristes et avocats
- Travailleurs·ses sociaux (assistant·es social·es, CESF, éducateur·ices spécialisé·es...)

Prérequis

- avoir des connaissances de base des systèmes administratif et judiciaire français
- accompagner des personnes dans leur démarche pour déclarer ou acquérir la nationalité française

Type de formation : Formation présentielle

Accessibilité de la formation

Objectifs pédagogiques

- Accompagner une personne dans le dépôt de sa demande d'asile
- Appliquer les règles du règlement Dublin et de savoir évaluer les possibilités de recours
- Mettre en œuvre les conditions matérielles d'accueil, savoir évaluer les possibilités de recours et/ou orienter en cas de problèmes
- Identifier les attentes de l'OFPPA et de la CNDA

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de professeur·es de droit, juristes et avocat·es spécialisé·es en droit des étrangers et droit d'asile intervenant de longue date dans les formations du Gisti. Chacune intervient dans la thématique dont elle est spécialiste et s'attache à concevoir et animer des programmes au plus près de la pratique du droit des étrangers et ses évolutions législatives.

Moyens pédagogiques et techniques

- Une évaluation "à chaud" est réalisée à la toute fin de la formation, complétée par un questionnaire de post-formation envoyé aux stagiaires. Il permet d'évaluer leur niveau de satisfaction de la formation et d'établir leur niveau de maîtrise des sujets abordés sur la base d'une auto-évaluation des connaissances acquises à l'issue de la formation.
- Des ressources documentaires riches et régulièrement mises à jour étoffent le contenu de la formation et permettent aux stagiaires de poursuivre leur apprentissage au-delà de la formation. Chaque stagiaire reçoit ainsi un dossier composé des principaux textes législatifs et réglementaires en vigueur et des documents élaborés par le Gisti sur les questions étudiées. En présentiel, l'ensemble de ces ressources est distribué en format papier. En distanciel, elles sont mises à disposition pour consultation et téléchargement sur un nuage.
- En outre, certaines publications du Gisti en relation avec les thématiques de la formation, sont également fournies (remises sur place ou envoi par courrier en cas de formation à distance).
- En cas de formation à distance, la session se déroule sur la plateforme Big Blue Button, spécialement conçue pour l'animation de classe virtuelle et ne nécessitant pas de logiciels particuliers à télécharger par les stagiaires. Une assistance technique à la connexion est mise en place en amont et pendant la formation dans la limite que

les stagiaires disposent d'un équipement informatique et d'une connexion internet adaptés aux besoins de la visio-conférence.

- Les méthodes pédagogiques sont adaptées au mode distanciel. L'accent est d'avantage mis sur l'interaction et la participation des stagiaires au moyens de techniques d'animation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Un questionnaire de pré-formation est envoyé aux stagiaires afin de connaître leurs attentes en rapport avec leurs pratiques et leur niveau de maîtrise des sujets abordés sur la base d'une auto-évaluation de leurs connaissances. L'équipe pédagogique adapte le rythme et le contenu du programme en fonction de la synthèse des réponses obtenues.
- Des temps d'échanges tout au long de la formation permettent de s'assurer du niveau d'engagement des stagiaires dans la formation et des éventuels ajustements à opérer.
- Une évaluation "à chaud" est réalisée à la toute fin de la formation, complétée par un questionnaire de post-formation envoyé aux stagiaires. Il permet d'évaluer leur niveau de satisfaction de la formation et d'établir leur niveau de maîtrise des sujets abordés sur la base d'une auto-évaluation des connaissances acquises à l'issue de la formation.
- Enfin, une évaluation "à froid" a lieu 3 à 6 mois suivant la fin de la formation. L'équipe pédagogique se saisit de l'ensemble des résultats afin d'améliorer les sessions suivantes.
- Une feuille d'émargement (ou un lien d'émargement numérique en cas de formation à distance) est transmise à chaque stagiaire, par demi-journée de formation, afin d'attester de leur assiduité.

Contenu de la formation

- **Jour 1 matin et après-midi : I. Les démarches pour demander l'asile**

- La plate-forme d'accueil (PADA)
- Enregistrement de la demande d'asile : le guichet unique (GUDA : préfecture et Ofii))

- **Jour 2 matin : II. Les sources juridiques du droit d'asile**

- **III. La demande d'asile auprès de l'OFPRA**

- L'OFPRA
- La préparation du dossier OFPRA
- L'examen de la demande par l'officier de protection et déroulement de l'entretien
- Les différentes décisions

- **Jour 2 après-midi : IV. Recours devant la CNDA et conséquences**

- Le recours CNDA
- L'audience
- Les différentes décisions
- Les retraits de protection

Date de création du document : 21 juin 2021 - Date de la dernière mise à jour du document : 10/06/2021